Zucker
Sucre
Zucchero

Attention :
Les visites guidées sont inappropriées pour les personnes d´un certain âge ou qui se déplacent difficilement à pied ou avec un déambulateur.
Nous n´avons pas de salle d´attente à disposition.

DIRECTIVES DE VISITE

1. La visite de Sucre Suisse SA à Aarberg peut s'effectuer uniquement avec notre autorisation.

2. Les visites ont lieu que durant la campagne betteravière, soit de mi-octobre jusqu´à début décembre.

3. Les visiteurs se rassemblent sur le parking en face de la Sucrerie, près des installations de la protection civile (→ voir les panneaux jaunes ⇒ visiteurs, diarama).

4. Des places de parc pour voitures et autocars sont spécialement marquées pour les visiteurs.

5. L'heure d'arrivée doit être respectée. En cas de retard, la visite ne peut plus être garantie.

6. La visite dure environ deux heures.

7. Pour des raisons de sécurité, **les classes et les groupes de scolarisation à la maison**, peuvent participer à une visite, seulement à partir de la **8ème année scolaire (dès 14 ans)**, accompagnés d'un enseignant. L**'accès est interdit aux enfants de moins de 10 ans**. Les enfants de 10 à 16 ans peuvent participer uniquement lorsqu´ils sont accompagnés par un adulte (max. trois enfants par accompagnant).

8. **Le parcours se fait exclusivement à pied** → pas d'ascenceurs à disposition pour les visiteurs.
   Les personnes à mobilité réduite ne peuvent malheureusement pas participer à la visite.

9. Tous les participants doivent porter un casque et un gilet de sécurité pendant toute la durée de la visite.

10. **Il est interdit de photographier des collaborateurs de Sucre Suisse SA ou d'autres personnes dans l'usine, sans leur autorisation**. Il est également interdit de photographier les postes de contrôle ; des indications correspondantes sont affichées.

11. Les visiteurs doivent se conformer aux instructions du guide ainsi que du personnel de Sucre Suisse SA

12. Il est **strictement interdit de fumer** dans tous les bâtiments

Les machines, appareils, installations électriques etc. ne doivent pas être touchés.
La Direction de Sucre Suisse SA décline toute responsabilité pour des accidents pouvant se produire en cours de visite, soit pour unb non-respect du règlement ou à la suite d'autres accidents (force majeur, explosion, incendie etc.)
Le responsable du groupe répond pour tous dégâts causés par un membre du groupe.

Sucre Suisse SA
Usine Aarberg